

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

LE CHEMIN VERS L'EMPLOI TOUJOURS SEMÉ D'EMBÛCHES

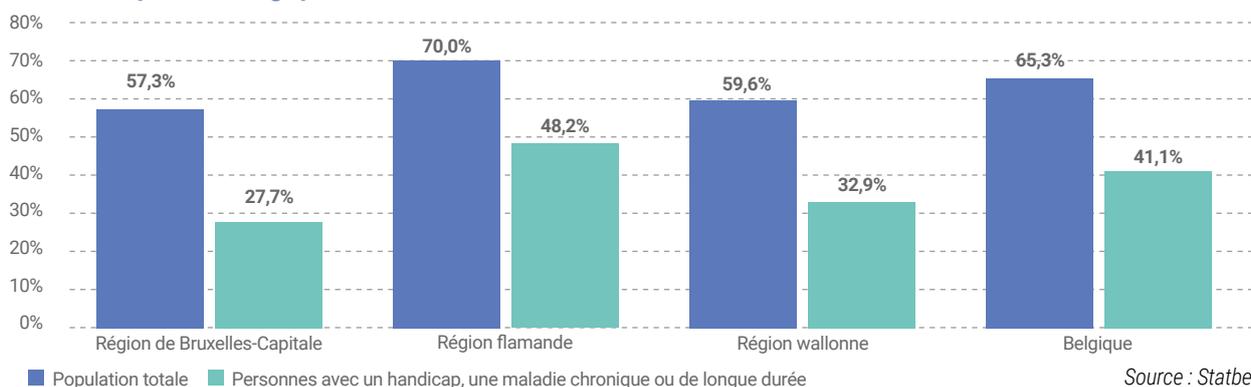
En Belgique, 14,5 % des habitants sont en situation de handicap. Si certains occupent un emploi, d'autres le désirent ardemment, mais font face à de multiples barrières. Afin de mieux comprendre le rapport au travail des personnes en situation de handicap, Indiville a collecté mi-2023, à la demande de la Fondation Roi Baudouin, les opinions de 1.028 répondants en Wallonie, en Flandre et dans la Région bruxelloise. Des personnes avec des déficiences physiques, troubles psychiques ou maladies chroniques ont participé à cette étude¹, complétée par une dizaine d'entretiens individuels.

Les résultats de l'étude offrent un panorama dense et précis du monde du travail, mais aussi de l'information relative aux aides financières, à la reconnaissance du handicap, le tout vu par les premiers concernés. Le constat est clair : il y a encore du travail pour que l'inclusion ne soit pas un vain mot. En Belgique, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap tourne autour de 40 %. Au sein de l'Union européenne, certains pays, comme la Finlande, l'Autriche ou le Luxembourg, affichent des taux d'emploi bien plus élevés, atteignant 50 %.

EN UN COUP D'ŒIL

- En Belgique, **le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est de 41,1%**. Il existe toutefois des **disparités selon les régions** : ce taux est le plus faible à Bruxelles (27,7 %), suivi de la Wallonie (32,9 %) et de la Flandre (48,2 %).
- Parmi les répondants de notre étude, 67 % des personnes en situation de handicap qui n'ont pas d'emploi aimeraient être embauchées. **L'emploi est, de manière générale, considéré comme un facteur d'épanouissement et de lien social.**
- 67 % des personnes interrogées pensent que leur **embauche constituerait une plus-value pour leur employeur.** Mais, des blocages subsistent.
- S'ils sont nombreux à vouloir faire des efforts pour s'adapter aux besoins des employeurs, beaucoup regrettent que le **monde du travail**, de l'entretien d'embauche à l'organisation des tâches, soit **trop peu tourné vers l'inclusion**. Pire : 69 % des répondants en recherche d'emploi se sentent **discriminés**. La grande majorité dénonce le **manque de soutien, d'accompagnement et d'équipements adaptés** à leur handicap.

Taux d'emploi en Belgique, 2021



1. Dans cette étude, la notion de 'handicap' s'entend telle que définie par les Nations Unies : « des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables, dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »

FAITS ET ANALYSE

AIDES FINANCIÈRES ET DÉFICIT D'INFORMATIONS

Plus de 30 % des répondants déclarent ne pas bénéficier d'aides financières ou ne savent pas s'ils en reçoivent. Parmi ceux-ci, 37 % ignorent où demander ces aides, soulignant l'énorme **gouffre informationnel** dont pâtissent les personnes en situation de handicap. 63 % des répondants ne sont pas non plus certains de recevoir actuellement toutes les aides auxquelles ils ont droit – un pourcentage qui grimpe à 76 % pour les répondants avec un faible niveau d'éducation. Or, **ces aides sont essentielles** : 82 % les considèrent comme 'cruciales' pour joindre les deux bouts.

« Le problème réside dans la recherche d'information. En général, on essaie de la chercher quand on ne va pas bien, donc on se décourage. »

Si des aides existent, encore faut-il les connaître et savoir les activer. Le handicap n'est pas toujours visible et implique parfois de **multiples démarches** pour obtenir une reconnaissance. Entre quête d'informations fiables, prises de rendez-vous et expertises médicales régulières, les personnes concernées doivent faire preuve d'abnégation.

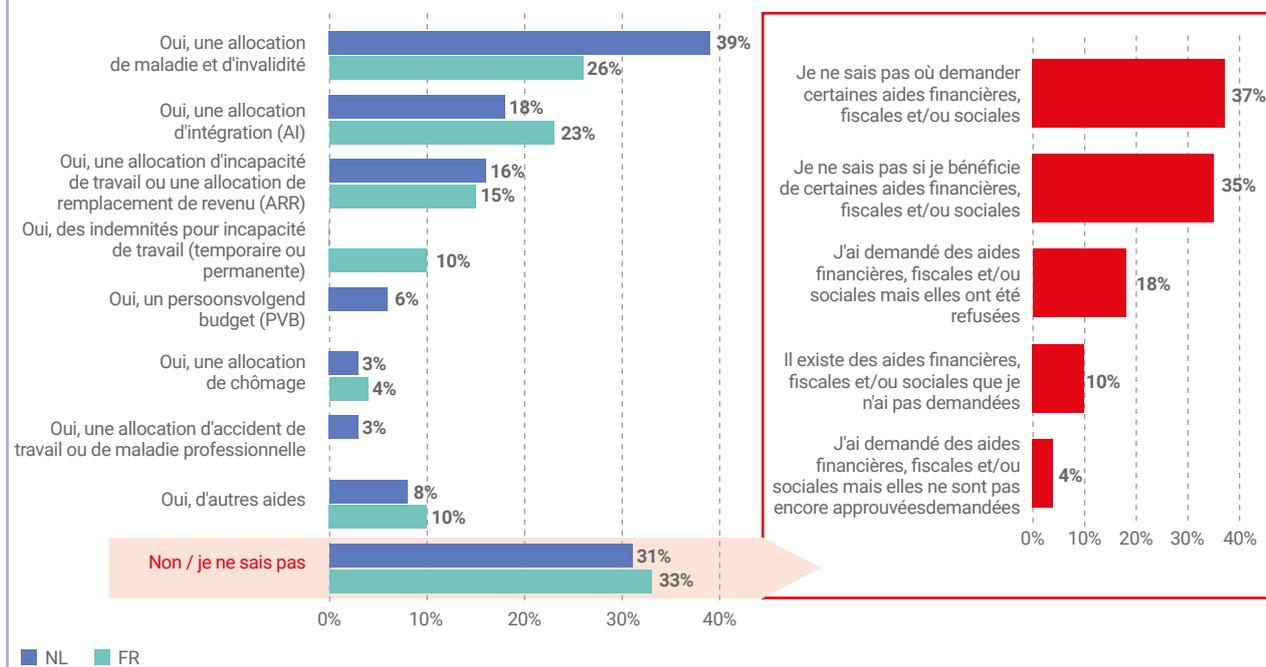
« C'est chaque fois un énorme dossier qu'il faut remplir, avec plein de questions qu'il faut poser à un médecin, puis à un autre. »

Une fois la reconnaissance du handicap acquise, le **flou** prévaut souvent **quant aux conséquences de la perception d'une aide financière, notamment sur l'emploi**. Les personnes les mieux informées se situent parmi les catégories de répondants au niveau d'instruction élevé. Ce constat rappelle que tout effort de sensibilisation doit viser en premier lieu les personnes les plus fragilisées.

Par ailleurs, selon les experts du secteur, les **définitions administratives du handicap** sont, de manière générale, étriquées, trop centrées sur l'incapacité à travailler et pas assez sur l'inclusion, contribuant ainsi à cristalliser une identité fondée sur le handicap.

AIDES FINANCIÈRES

Bénéficiez-vous d'aides financières, fiscales et/ou sociales en raison de votre handicap ?



LE CHEMIN VERS L'EMPLOI : UNE COURSE D'OBSTACLES

De nombreux répondants considèrent l'**activité professionnelle** comme un **clé d'épanouissement**, une façon de se sentir utile, de créer du lien social.

Si certains ressentent une pression (familiale, amicale, sociale) pour travailler, d'autres s'accrochent à tout prix à l'inclusion par l'emploi, quitte à s'infliger une pression considérable. 44 % des répondants privilégient par ailleurs le **bénévolat**, gage d'une moindre pression.

Les répondants estiment qu'ils pourraient apporter une véritable **plus-value au monde du travail** (entreprises, associations, administrations), à condition que celle-ci soit reconnue et que les employeurs agissent davantage en faveur de leur inclusion.

Un chiffre marquant : 33 % des répondants qui travaillent disent ne jamais avoir été équipés d'un poste de travail adapté à leurs besoins, ni avoir reçu des tâches adaptées.

Pour décrocher un entretien et trouver un emploi adapté, les personnes en situation de handicap doivent naviguer dans un **environnement concurrentiel** et affronter **préjugés et discriminations**. 75 % des répondants estiment qu'il est nécessaire d'encourager davantage les employeurs à engager des personnes en situation de handicap et de mieux les informer sur les besoins de ce public particulier.

Car ce n'est pas la motivation qui manque : parmi les personnes en situation de handicap qui n'exercent

pas d'emploi, 67 % aimeraient être embauchées. Mais, elles font face à de nombreux obstacles, à commencer par un manque de confiance en soi. Pour les répondants qui recherchent activement un emploi, les formes de soutien les plus attendues sont une **adaptation du poste de travail et des tâches**, ainsi qu'un **écart salarial** plus important avec les allocations perçues..

La conséquence de ces attentes non-rencontrées sont claires : seuls 16 % des répondants sont en recherche active d'un travail. Parmi ceux-ci, 75 % se sentent frustrés, 69 % discriminés et pas pris au sérieux.

« *Durant mon entretien, j'ai compris que c'était le handicap qui dérangeait, plutôt que mes études.* »

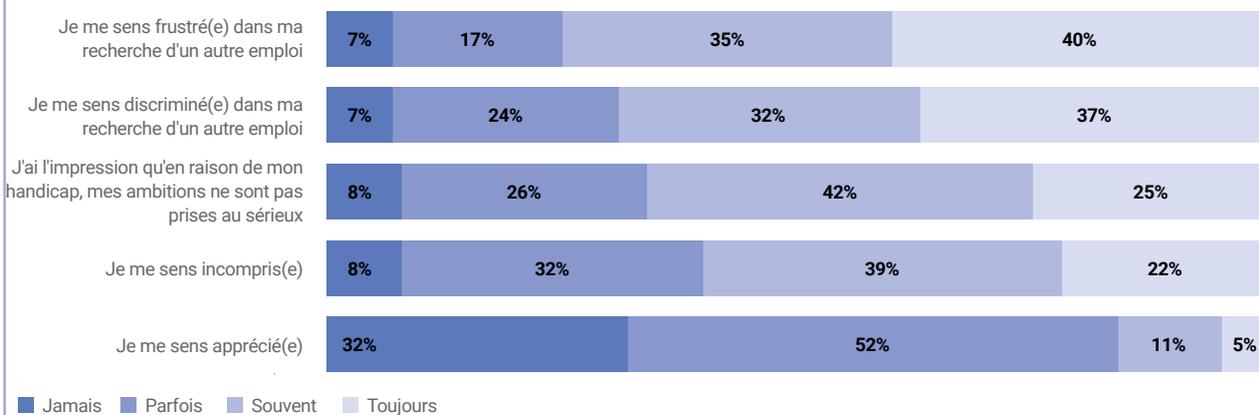
La grande majorité (65 %) des personnes interrogées est convaincue que, lors d'un processus de sélection, la personne valide sera toujours privilégiée à la personne en situation de handicap. Tous aimeraient que leurs compétences soient accueillies sans préjugés, dans un environnement inclusif.

Les **professionnels de l'insertion** sont par ailleurs perçus comme étant trop généralistes, éloignés des besoins propres des personnes en situation de handicap.

Ces obstacles multiples poussent des personnes en situation de handicap à privilégier la recherche d'aides, via la reconnaissance d'une incapacité de travailler, plutôt que la recherche d'un emploi.

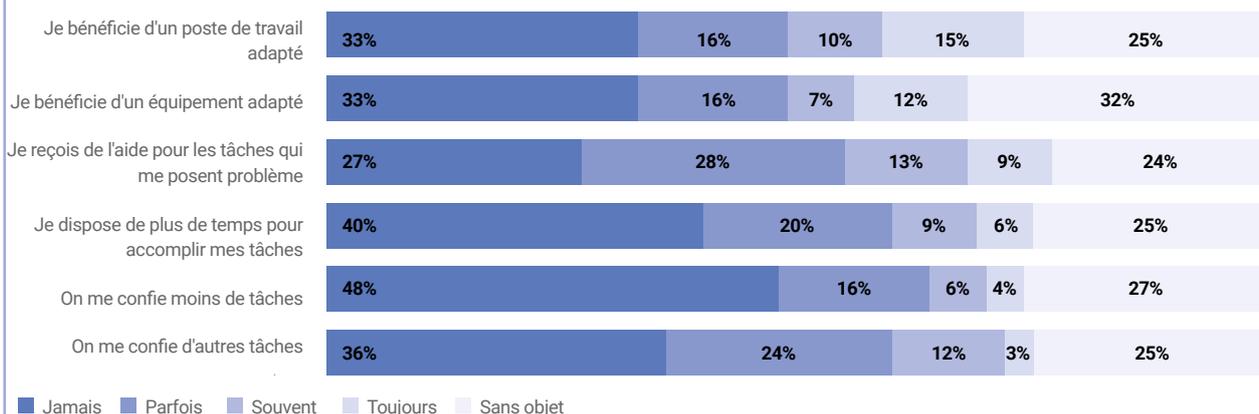
Recherche d'emploi

À quelle fréquence éprouvez-vous les sentiments ou les inquiétudes suivants lorsque vous cherchez un emploi ?



Soutien dans l'emploi

À quelle fréquence tient-on compte, dans votre travail, de votre handicap des manières indiquées ci-dessous ?



DES PISTES POUR QUE L'INCLUSION NE SOIT PAS UN VAIN MOT

Les résultats de l'étude et les témoignages des répondants mettent en évidence un certain nombre de constats, à partir desquels il est possible d'identifier différentes **pistes pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le marché du travail et, plus globalement, dans la société.**

• Mieux informer

Les personnes en situation de handicap doivent mieux connaître leurs droits relatifs à l'octroi des aides, aux obligations d'aménagements sur le lieu de travail, aux conséquences concrètes de l'obtention d'une allocation. Cet effort d'accessibilité de l'information et de simplification des démarches incombe aux pouvoirs publics. Le cadre administratif devrait par ailleurs être moins 'stigmatisant' et davantage axé sur l'inclusion, sur les compétences des personnes, plutôt que sur l'incapacité à travailler. Cet effort d'information doit être aussi porté à l'attention du monde de l'entreprise, afin que

les employeurs sachent vers qui se tourner pour devenir plus inclusifs.

• Mieux engager

Des efforts supplémentaires doivent être consentis de la part des employeurs, en ce compris les pouvoirs publics, pour engager davantage de personnes en situation de handicap. Malgré une progression continue en Flandre, aucune administration n'atteint aujourd'hui l'objectif d'inclusion de 3 % de personnes en situation de handicap.

• Mieux aménager

Le recrutement, les entretiens, la 'concurrence' avec les candidats valides sont autant de barrières qui rendent l'inclusion par l'emploi difficile. Les employeurs gagneraient à se montrer davantage accueillants aux personnes en situation de handicap et à le faire savoir. Les postes de travail et les tâches devraient être aménagés afin de s'adapter aux personnes en situation de handicap (et non l'inverse). Un environnement de

travail respectueux est l'une des clés de l'épanouissement par l'emploi.

• Un salaire juste

Actuellement, la différence entre le salaire proposé et les aides financières perçues n'est pas assez importante aux yeux des personnes interrogées. Elle n'est en tout cas pas suffisante pour stimuler la recherche d'emploi. Un revenu plus attractif pourrait constituer un incitant supplémentaire à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

• Désigmatiser

Les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap pour accéder avec succès au marché du travail, de même que leur perception de leur employabilité, reflètent des défis plus profonds liés à l'image que la société leur renvoie. Il est primordial de démystifier le handicap au sein de la société : c'est en éliminant les préjugés que l'on crée les conditions d'une inclusion épanouissante.

EN SAVOIR PLUS

Le rapport complet de l'étude 'L'emploi des personnes en situation de handicap en Belgique' peut être téléchargé gratuitement sur www.kbs-frb.be.

FONDATION ROI BAUDOIN

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure. La Fondation est, en Belgique, en Europe et à l'international, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique. Elle a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à ses joueurs, ainsi qu'à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

Abonnez-vous à notre e-news : www.kbs-frb.be

Suivez-nous sur

